1/3





COMMISSION EUROPÉENNE



NUMÉROS D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)

Fiche pays: Autriche (AT)

1. Structure du NIF

Format	Explication	Remarque
99-999/9999	9 chiffres	Le tiret et la barre oblique ne sont pas obligatoires dans tous les cas (ils doivent, par exemple, être omis en cas de traitement informatique).

2. Description du NIF

L'Autriche délivre des NIF qui ne sont pas inscrits sur les documents d'identité officiels. Les centres locaux des impôts attribuent des NIF aux contribuables résidant dans leur zone de compétence lorsque ceux-ci demandent un service au bureau local. Le NIF peut dès lors changer si le contribuable change de domicile.



3. Où trouver le NIF?

Le NIF n'est pas inscrit sur les documents d'identité officiels: aucune carte NIF n'est délivrée. Le NIF apparait sur les avis d'imposition dans le coin supérieur droit de la première page. D'autres documents existent également: aucun formulaire standard n'est prévu.

3.1. Avis d'imposition sur le revenu: modèle



4. Site internet national sur le NIF

Informations sur le NIF:	https://www.bmf.gv.at/Steuern/_start.htm
Vérification en ligne du NIF:	Non disponible

5. Point de contact national pour le NIF

Adresse électronique:	Post.v-2-mi@bmf.gv.at
	Département informatique du ministère fédéral des finances



6. Avis juridique

Les informations relatives aux numéros d'identification fiscale (NIF) et à l'utilisation du module de vérification en ligne du NIF disponible sur le présent portail NIF européen font l'objet d'une <u>clause de non-responsabilité</u>, d'une <u>déclaration concernant les droits d'auteur</u> et de <u>règles en matière de protection des données à caractère personnel et de la vie privée</u>.

Déclaration concernant les droits d'auteur propre à la République d'Autriche (2011)

Tous les articles publiés sur les pages du portail NIF européen relatives à l'Autriche sont protégés par le droit d'auteur, tous droits réservés.

Toute information figurant sur les pages du portail NIF européen relatives à l'Autriche est considérée comme relevant du domaine public et peut être distribuée ou copiée, à condition de ne pas être utilisée à des fins commerciales et moyennant mention de la source.

Bien que le ministère fédéral des finances (BMF) déploie tous les efforts raisonnables pour veiller à l'exactitude et à la mise à jour des informations figurant sur les pages du portail NIF européen relatives à l'Autriche, il décline toute responsabilité quant à l'exactitude, à l'actualité ou à l'exhaustivité desdites informations ou de celles figurant sur des sites internet auxquels il renvoie. La découverte d'éventuelles erreurs donnera lieu à une rectification dans les meilleurs délais.

Les informations figurant sur les pages du portail NIF européen relatives à l'Autriche revêtent un caractère général et ne sont dès lors pas adaptées aux besoins individuels spécifiques des personnes physiques ou morales; elles ne sont pas nécessairement exactes, exhaustives ou à jour; elles renvoient partiellement à d'autres sites internet sur lesquels le BMF n'exerce aucune influence et qui ne relèvent pas de sa responsabilité. Elles ne sont pas destinées à se substituer aux services de conseil (juridique) dispensés par des professionnels. Pour des conseils personnalisés, consultez toujours en premier lieu un expert dans le domaine concerné. Pour toute question relative à votre procédure judiciaire, veuillez contacter la juridiction compétente. En tout état de cause, il convient de s'adresser tout d'abord à la juridiction ou à l'autorité compétente pour toute question relative à une requête ou à une demande assortie d'un délai impératif.

Nous ne pouvons garantir que les documents accessibles par le biais des pages du portail NIF européen relatives à l'Autriche correspondent exactement aux textes adoptés officiellement.

Certains documents accessibles par le biais des pages du portail NIF européen relatives à l'Autriche mentionnent des informations fournies par d'autres organismes dont l'exactitude et l'actualité ne font l'objet d'aucune garantie ou déclaration de la part du BMF.